

Conseil National des Droits de l'Homme



Autorité Administrative Indépendante

APPEL A CANDIDATURE

Intitulé du Poste	Directeur des Programmes et Etudes Thématiques (DPET)
Nombre de postes	01
Date limite de dépôt des candidatures	15 juillet 2020
Lieu d'affection	CNDH/SIEGE
Supérieur Hiérarchique	Secrétaire Général du CNDH
Durée de l'engagement	Un (1) an renouvelable une fois

1- Contexte et justification

Créé en remplacement de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDHCI), le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) a été institué par la Loi N° 2018-900 du 30 novembre 2018 portant sa création, ses attributions, son organisation et son fonctionnement. Cette nouvelle loi lui accorde le statut d'Autorité Administrative Indépendante.

Pour la mise en œuvre de ses missions, le Conseil National des Droits de l'Homme recrute : Un(e)Directeur (rice) des Programmes et Etudes Thématiques (DPET):

2- Fonctions et responsabilités

Sous **l'autorité de la Présidente du CNDH** et sous la responsabilité du **Secrétaire Général du CNDH**, le(a) **Directeur (rice) des Programmes et Etudes Thématiques (DPET)**sera chargé(e)des missions et activités suivantes :

- Mettre en œuvre le plan stratégique du CNDH ;
- Assurer la coordination des travaux des départements techniques sous sa responsabilité:
 - ✓ le département Droits civils et Politiques ;
 - ✓ le département Droits Economiques, Sociaux et Culturels ;
 - ✓ le département chargé de la Coopération et des relations avec la Société Civile ;
 - ✓ le département des Droits de la Femme, de l'Enfant, des Personnes Vulnérables et des Droits dits de Solidarité ;
 - ✓ le département chargé de la Coordination des Commissions Régionales ;
 - ✓ le Département chargé de la Formation et du Renforcement des Capacités.
- Assurer la planification des activités des Départements sous sa responsabilité ;
- Proposer et faire le suivi de la mise en œuvre des plans de travail ;
- Assurer le suivi et l'évaluation de toutes les activités de sa Direction :

- Coordonner la rédaction des rapportsmensuels et annuels d'activités de sa Direction ;
- Coordonner la rédaction des rapports d'évaluation mensuel et annuel ;
- Coordonner la rédaction des projets et rapports d'exécution des projets ;
- Participer à la rédaction du rapportannuel d'activités du CNDH ;
- S'acquitter de toutes autres tâches qui lui seront confiéespar sa hiérarchie, en rapport avec son poste.

3- Formation/Expérience professionnelle

Le(a) **Directeur (rice) des Programmes et Etudes Thématiques** doit être titulaire d'un diplôme universitaire de type **(BAC+4 et plus)** en droits de l'homme, statistiques, en droit, économie, sociologie, en gestion des projets, en sciences sociales ou en toute autre discipline connexe.

Il doit justifier d'une expérience professionnelle d'au **moins Cinq (5) ans**dans le domaine des droits de l'Homme, en gestion et suivi- évaluation de projets et /ou programmes ou avoir occupé un poste similaire.

Les fonctionnaires et Agents de l'Etat ayant au moins le Grade A4 et remplissant les conditions cidessus peuvent faire acte de candidature. Ils devront entamer les procédures administratives de mise à disposition ou de détachement auprès du CNDH s'ils seront retenus.

4- Connaissances/capacités et aptitudes

- Maitrise de la coordination d'équipes de travail;
- Excellente aptitude à travailler en équipe ;
- Capacité d'écoute, de partage d'informations, de communication, de soutien aux collaborateurs,
- Grandes capacités rédactionnelleset bonne communication orale;
- Capacité d'analyse et à travailler dans un environnement multiculturel ;
- Capacité à travailler sous stress et à relever les défis ;
- Intégrité et probité professionnelle et attachement aux valeurs et objectifs du CNDH ;
- Qualités relationnelles, de négociation et aptitude à créer et à maintenir des réseaux de coopération ;
- Aptitude à gérer des informations sensibles ;
- Bonne maitrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint) et des logiciels de suivi évaluation.

5- Aptitudes et qualités particulières

Le(a) **Directeur(rice) des Programmes et Etudes Thématiques**doit disposer d'aptitudes et de qualités particulières suivantes :

- Agir en conformité avec le Règlement Intérieur et les procédures internes ;
- Présenter une bonne image du CNDH partout où besoin sera ;
- Respecter la confidentialité;
- Être intègre et avoir une haute conscience professionnelle.
- Manifester un intérêt pour les questions des droits de l'Homme
- Etre disposé à travailler au-delà des horaires normaux de service.

6- Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- 1- Un curriculum vitae avec trois références professionnelles (2 pages maximum);
- 2- Une lettre de motivation (1 page),
- 3- Une copie certifiée du diplôme (Bac +4 et plus)
- 4- Un certificat ou une attestation de travail (Justification de l'occupation d'une fonction similaire), ou les fonctions antérieures;
- 5- La photocopie de la carte nationale d'identité;
- 6- Un cassier judicaire datant de moins de trois mois ;
- 7- Un certificat de résidence ;
- 8- Quatre (4) photos d'identité récentes ;
- 9- Les différents actes de nomination à des emplois/fonctions pour les candidats fonctionnaires et Agents de l'Etat.

7. Dépôt des candidatures

Les candidatures sont adressées à la Présidente du Conseil national des Droits de l'Homme (CNDH) et déposées sous pli fermé avec la mention « candidature au poste de Directeur (rice) des Programmes et Etudes Thématiques », au Service Courrier du siège du Conseil National des Droits de l'Homme, sis Abidjan-Cocody, Il plateaux Vallons, Rue des jardins, Rue J 95, 01 BP 1374 Abidjan 01 / Standard : 22 52 00 90 /web : www.cndh.ci

NOTA BENE:

- Seul(e)s les candidat(e)s qui auront satisfait à toutes les exigences du poste et qui auront été retenu(e)s pour les entretiens seront contacté(es) ;
- Le CNDH garantissant l'égalité des chances, les candidatures féminines sont vivement encouragées ;
- Le CNDH ne perçoit aucun frais ou contribution de quelque nature que ce soit des candidats tout au long du processus de recrutement (dépôt ou traitement de la candidature, entretien d'embauche, etc.). En outre aucune information relative aux comptes bancaires des candidats n'est demandée.